**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 31 (1886)

Heft: 7

Artikel: Fêtes de Sempach

**Autor:** Pfyffer, A. / Schumacher, E. v.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-347052

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les capitaines de torpilleurs de déclarer ces bâtiments coulés, et les commandants de ceux-ci de se déclarer indemnes.

Pour moi, la vérité me paraît être que les torpilleurs, aveuglés par les flots de lumière électrique, ont mal apprécié leurs distances et qu'ils ont tiré trop loin ou dans de mauvaises conditions.

En résumé, il ne reste de cette opération qu'un bon exercice de veille pour l'escadre et une épreuve peu favorable aux qualités nautiques des torpilleurs.

La division de l'amiral Brown est rentrée à Toulon. Le torpilleur 64, dont le sauvetage avait été retardé par le mauvais temps n'a pu encore être remis à flot.

L'escadre de l'amiral Lafont partira le 15 juin pour Oran, d'où elle fera route, vers la fin du mois, pour les îles Baléares.

C'est là que se passera le dernier acte des grandes manœuvres de l'escadre.

(A suivre.)

# Fêtes de Sempach.

Les fêtes du 500° anniversaire de la glorieuse bataille de Sempach, livrée le 9 juillet 4386, fêtes à la fois militaires et civiles, ont brillamment réussi.

Nulle réunion en Suisse ne provoqua autant de patriotique entrain et de noble cordialité. L'enthousiasme débordait.

Rappelons les principaux traits de ces belles journées lucernoises.

Tout d'abord, parlons de la réunion des officiers, dont le programme, lancé malheureusement un peu tard, était le suivant :

Société des Officiers de la Confédération suisse. Comité central.

Chers camarades. — Le Comité central a fixé aux 3, 4 et 5 juillet l'assemblée de la Société des officiers suisses et a l'honneur de vous inviter à y prendre part en grand nombre. Le fait que cette assemblée coïncide avec le cinquième centenaire de la bataille de Sempach, donnera à notre réunion une solennité exceptionnelle. Aussi loin qu'on remonte dans les annales de notre Société, on n'y trouve pas que jamais les frères d'armes du pays entier aient eu l'occasion de s'unir en corps au peuple suisse pour célébrer une journée aussi glorieuse que le jubilé de Sempach.

Nous inspirant de ces circonstances, nous avons décidé, lors de la fixation du programme, que la troisième journée de la fête des officiers sera vouée exclusivement au jubilé et que, pour le deuxième jour, on laissera de côté cette fois les réunions d'armes, en ce sens toutefois que les motions tout à fait urgentes des divers groupes d'armes pourront être discutées soit dans l'assemblée générale, soit dans celle des délégués.

Chers camarades, nous vous prions instamment d'accorder votre attention toute spéciale à l'appel (voir l'annexe) de nos comités des finances, des logements, etc., etc., et vous convions encore une fois à assister nombreux à l'assemblée des officiers à Lucerne.

Recevez, chers camarades, nos salutations très cordiales. Lucerne, fin juin 1886.

#### **PROGRAMME**

## Samedi 3 juillet:

4 h. 25. Arrivée de la bannière fédérale de la Société.

La bannière sera reçue à la gare de Lucerne et escortée à l'hôtelde-ville du Kornmarkt par le Comité central, le Comité d'organisation, les hôtes d'honneur et les officiers qui se trouveraient déjà à Lucerne.

Remise de la bannière au Vorort Lucerne.

Ensuite distribution des cartes de fête ; assignation des logements à l'hôtel du Saint-Gothard.

5 h. 30. Assemblée des délégués dans la salle du Grand Conseil (palais du gouvernement).

Dans la soirée : Réunion libre sur le Gütsch.

## Dimanche 4 juillet :

9 heures. Assemblée générale dans la salle du Grand Conseil.

1 h. 30. Banquet.

4 heures. Promenade sur le lac.

Dans la soirée, réunion au Kurhaus; concert.

# Lundi 5 juillet (jubilé de Sempach):

7 heures. Départ pour Sempach par train spécial.

9 heures. Rassemblement des officiers au Meyerholz, près du champ de bataille.

10 heures. Acte officiel près du monument de Winkelried.

11 h. 30. Drame historique; celui-ci terminé, départ pour Sempach; inauguration de la colonne du jubilé.

3 heures. Banquet dans la cantine.

6 heures. Retour à Lucerne par train spécial; cortège pour accompagner la bannière à l'hôtel-de-ville du Kornmarkt.

9 h. 30. Promenade sur le lac ; illumination des montagnes et des rives, ensuite réunion libre au Kurhaus.

Clôture de la fête.

Pour toute la durée de la fête : Tenue de service avec casquette.

#### ORDRE DU JOUR:

- A. Assemblée des délégués du 3 juillet (salle du Grand Conseil) :
- a) Discours d'ouverture du président.
- b) Présentation des délégations.
- c) Reddition des comptes et rapport du Comité central sur l'état financier de la société. Rapport des vérificateurs des comptes.
- d) Rapport de la commission chargée de l'examen des travaux de concours ; propositions concernant les ouvrages à couronner.
- e) Rapport et proposition du Comité central sur la question de l'introduction de cours de cadres précédant les cours de répétition de l'infanterie.
- f) Rapport et proposition du Comité central sur les modifications à introduire dans l'organisation des exercices de tir.
  - g) Propositions éventuelles de membres ou de sections.
  - h) Désignation du prochain Vorort.
    - B. Assemblée générale du 4 juillet (salle du Grand Conseil) :
  - a) Ouverture de la séance.
- b) Conférence de M. Weber, major à l'état major, sur l'état actuel de la question des fortifications.
- c) Exposé de M. Strohl, capitaine d'état-major, sur la navigation aérienne appliquée aux opérations militaires.
- d) Rapport sur la question de la réorganisation des bataillons de carabiniers.
- e) Ouverture des enveloppes renfermant les noms des auteurs des ouvrages couronnés.
- f) Communication par l'organe du rapporteur des résolutions prises par l'assemblée des délégués.
  - g) Propositions et motions éventuelles.

### Au nom du Comité central:

Le Président, A. Pfyffer, colonel-divisionnaire.

Le Secrétaire, E. v. Schumacher, premier lieutenant.

Le programme ci-dessus a été exécuté de tous points et avec une régularité exemplaire. En attendant que nous puissions publier le procès-verbal officiel des séances des délégués le 3 juillet et générale du lendemain, — ce qui, espérons-le, ne tardera pas trop, — constatons que ces deux journées ont été couronnées d'un plein succès.

La bannière fédérale a fait son entrée à Lucerne, samedi soir, à 5 heures, venant de Zurich. Le cortège a traversé les rues pavoisées, par un temps superbe.

Le colonel divisionnaire Vægeli, de Zurich, a fait don à la Société, au nom des dames de Zurich, d'un magnifique drapeau fédéral, brodé en or. Le colonel divisionnaire Pfyffer, chef de l'état major, a reçu la bannière.

Dimanche, assemblée générale de la Société. M. Weber, major, a lu un intéressant travail sur les fortifications permanentes et M. le capitaine Strohl sur l'aérostation militaire.

Le jury a décerné un premier prix à M. le colonel d'artillerie SchumacSer, pour son étude sur l'organisation de l'artillerie.

Un second prix de 500 francs a été accordé à M. Boillot, premier lieutenant d'infanterie à Colombier, pour un travail sur la guerre de 4799, et deux autres prix à MM. Gunthert, à Zurich, et capitaine Becker, à Linthtahl.

Berne a été désigné comme Voront futur, de préférence à Genève.

Après l'assemblée générale, banquet de 400 couverts au Schweizernof.

Le colonel Pfyffer a porté le toast à la patrie.

Ont aussi porté des toasts : MM. Wuest, major; Schobinger, major; Girard et Bindschædler. M. le commandant Sewer, attaché militaire à l'ambassade de France, a porté un toast très applaudi à la Suisse et à l'armée fédérale.

Après le banquet, promenade sur le lac, arrêt au Grütli et à la chapelle de Tell. Puis, à la rentrée à Lucerne, magnifique cortège aux flambeaux, organisé par les étudiants et qui a parcouru les rues de la ville de Lucerne.

Le lundi 5 juillet s'ouvre, par un splendide soleil, la journée officielle, celle où assistent non seulement les nombreux officiers réunis la veille et l'avant-veille, mais encore des délégations des autorités fédérales et de tous les cantons. Cela fait bien une vingtaine de mille participants à la fête.

Les trains de Lucerne à Sempach se succèdent de quartd'heure en quart-d'heure. Vingt-quatre locomotives de renfort les assistent. Une trentaine de voitures renferment les invités officiels, escortés d'un peloton de dragons. Ils débouchent dans l'ordre ci-après:

Délégation du Conseil fédéral (MM. Deucher, Droz et Hertenstein).

Délégation du Tribunal fédéral (MM. Kopp, Hasner et Stamm). Délégation du Conseil national (MM. Morel, président; Zemp, vice-président; Durrer, Moser, Thélin et Cuénat). Délégation du Conseil des Etats (MM. Bory, président, Scherb, Chappex, Hohl et Schatzmann).

Puis venaient Zurich, Berne (MM. Gobat et Steiger), Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Glaris, Zoug, Fribourg (MM. Schaller et Æby), Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell, St-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud (MM. Jordan-Martin et Golaz), Valais (MM. de Roten et Torrenté), Neuchâtel (MM. Petitpierre et Clerc), Genève (MM. Gavard, Perréard, Ador et Dunant), le bureau du Grand Conseil de Lucerne, le tribunal supérieur, le Conseil municipal de Lucerne, la députation lucernoise aux Chambres, le clergé et deux capucins.

Sur le siège de chaque voiture sont les huissiers, dont quelques-uns ont des costumes très originaux.

Au passage des voitures dans les villages, les détonations des boîtes se font entendre.

De bonne heure déjà, une foule énorme circule sur le champ de bataille et aux environs de la chapelle commémorative, dont l'entrée est interdite.

Un autel a été dressé devant l'entrée principale de la chapelle et un grand velum est tendu devant la chapelle pour abriter les invités officiels. Ceux-ci sont arrivés seulement à neuf heures.

Au moment de l'entrée des invités, M. Hüsler, curé de Sempach, monte dans la chaire provisoire et lit le récit de la bataille du 9 juillet 4386, d'après Ulrich. Cette lecture dure un quart-d'heure.

Ensuite le chœur chante le *Veni Creator*, puis le prévôt de la cathédrale, M. Haas, prononce le sermon de fête.

A 11 heures, a eu lieu l'arrivée des officiers précédés de la fanfare du bataillon n° 44. Puis les étudiants et de nombreuses sociétés se forment près du monument Winkelried en un cercle, dont le premier rang est composé des autorités militaires et de leurs huissiers. A gauche du monument est élevée une modeste tribune; tout autour un peuple immense.

M. Zemp commence alors son discours au milieu d'un profond silence; il souhaite d'abord la bienvenue aux corps constitués, puis aux citoyens. Après avoir rappelé le souvenir de Morgarten, il évoque celui de la journée de Sempach, qui a donné naissance à la Confédération des huit cantons.

C'est le fondement historique de la Confédération actuelle. Cinq siècles sont passés depuis et la Suisse est toujours debout; elle a surmonté tous les obstacles, Aujourd'hui elle est assise sur des bases aussi solides que jamais. En sera-t-il toujours ainsi? Le 5 juillet 1886 constitue une Landsgemeinde formidable et si nous voulons, nous serons toujours Suisses; n'est-ce pas aussi une diète comme aux anciens temps en même temps qu'une assemblée démocratique? Nous avons le temps de siéger un moment pour nous occuper de nos affaires.

M. Zemp dit ensuite: Nous avons confiance dans le développement de notre patrie; nous avons confiance dans nos autorités. Nous regardons avec fierté notre armée qui nous garantit un avenir libre.

Ici, l'orateur fait au landsturm une allusion fort applaudie.

Que maintenir notre armée, s'écrie-t-il, soit notre premier devoir; si nous sommes forts vis-à-vis de l'étranger, nous sommes aussi unis à l'intérieur; il faut avant tout faire prévaloir la justice, mais la justice véritable.

Si nous admettons le système de majorité comme équitable, n'exigeons pas que ce soit un asservissement de la minorité et prenons garde de ne pas créer une seconde classe de citoyens. Il faut la liberté pour tous. A propos de la situation actuelle, le socialisme est un objet dont l'étude s'impose. Il faut ne pas vouloir l'ignorer, ni l'éviter. Occupons-nous-en sérieusement, sincèrement; nous ne devons pas craindre l'avenir de la patrie. Nous avons confiance dans les hommes éminents qui sont placés à sa tête. En leur exprimant sa gratitude, l'orateur dit être persuadé que non seulement il est l'interprète du canton de Lucerne, mais de la Suisse primitive tout entière. Dieu protège notre patrie. (Bravos enthousiastes.)

A ce moment, musique et chœur. Puis, M. Deucher, président de la Confédération, monte à la tribune et prononce en allemand un éloquent discours, dont voici la traduction :

Confédérés. — Après les paroles que le représentant du canton de Lucerne vient de vous adresser, il m'appartient de répondre, au nom du Conseil fédéral, à ces souhaits de bienvenue et d'adresser quelques mots aux confédérés qui sont accourus en ce jour de toutes les parties de la patrie suisse à cette fête patriotique.

Il y a pour les peuples des jours de repos dans lesquels ils aiment à se reporter en arrière, puisant dans de nombreux souvenirs les grands événements qui font époque dans leur histoire.

Le peuple suisse célèbre aujourd'hui un anniversaire semblable. Tous les événements finissent par s'oublier. Et c'est pour éviter que nous et nos enfants nous oubliions les hauts faits de nos pères que ceux-ci ont pris soin de nous en transmettre l'histoire. Nous verrons ainsi renaître leurs actes héroïques dans notre esprit et nous nous

enflammerons d'un nouvel amour pour la patrie. Nous avons une histoire glorieuse et mainte action d'éclat y est gravée sur l'airain, mais il n'y en a pas qui reluise plus brillamment que la mort héroïque de Winkelried et la victoire de Sempach. C'est grâce à elle que notre liberté jurée quelques générations auparavant sur le champ sacré du Grütli peut se développer et devenir de plus en plus forte.

Et, bien que dans cette journée mémorable une petite partie seulement des confédérés d'aujourd'hui se soient donné la main, bien que les ancêtres de beaucoup d'entre nous aient même combattu parmi les envahisseurs, il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui où le soleil de la liberté éclaire la Suisse entière, tout notre peuple prend part à cette fête commémorative avec le sentiment que nous sommes tous frères et que ces grands événements ont jeté la base sur laquelle notre chère Confédération a pu prendre racine, croître, s'affermir. C'est pourquoi cette journée est un jour de fête nationale que des milliers et des milliers de Suisses célèbrent, non seulement dans notre pays, mais bien au-delà de ses frontières et partout où battent des cœurs suisses.

Ce qui, dans ce jour, émeut chacun de nous, ce qui inspire l'orateur, c'est un sentiment de joie patriotique, de sincère reconnaissance et de profonde vénération pour nos ancêtres, pour le noble sacrifice d'Arnold de Winkelried en faveur de son pays et de son peuple.

L'histoire est le miroir de l'avenir et la pierre de touche pour le discernement de ce qui est bon et de ce qui est mauvais. Si nous étudions ses enseignements, nous y trouverons des jours comme celui que nous célébrons, qui nous diront ce qui fit notre pays grand et fort, pourquoi notre puissance s'écroula et comment, sous le souffle d'idées révolutionnaires, une nouvelle Confédération se forma, marchant aujourd'hui de l'avant sur de nouvelles voies, confiante en sa force et sûre de l'avenir. Nous apprendrons que notre Etat n'a pas été créé par une seule action et par une seule bataille, mais qu'il a pris naissance sous des luttes continuellles, grâce à cet esprit de sacrifice qui fit la force de nos ancêtres et qui, jusqu'à ce jour, a toujours été l'apanage de notre peuple.

Les hauts faits de certains citoyens n'en sont pas moins admirables et forment des anneaux brillants dans la longue chaîne des événements intéressant notre patrie.

Il en résulte que si à travers des siècles, malgré les jours de détresse, malgré les ennuis, la discorde et les luttes intestines, la force vitale de la Confédération s'est montrée indestructible, il en résulte, dis-je, que nous n'avons aucun motif de nous reposer sur nos lauriers. Nous aussi, nous avons nos combats à soutenir, peut-ètre, il est vrai, sur d'autres champs que nos ancêtres; le temps présent exige de nous que nous agissions, que nous travaillions pour l'avenir.

Si nous jetons un regard sur la situation actuelle de notre pays, nous y verrons des parties brillantes, mais aussi des côtés sombres.

Il est vrai que nous avons lieu d'être satisfaits de la marche de notre pays; nous avons le droit de dire que notre situation est meilleure que celle de beaucoup d'autres Etats. A l'abri d'institutions démocratiques, nous jouissons d'une modeste aisance, grâce à notre tenacité et à l'esprit de travail de notre peuple. Nous avons pu surmonter les obstacles élevés de toute part à notre activité commerciale et industrielle. Mais nous ne devons pas nous dissimuler que des difficultés particulièrement exceptionnelles naissent pour nous aussi comme pour l'Europe entière, ensuite des modifications amenées par de nouvelles aspirations dans le domaine politique et social. et que, pour être à la hauteur de notre tâche, si nons voulons ne pas rester en arrière, nous devrons employer toute notre activité. Entourés de grands Etats doués de moyens puissants et dont l'un surtout marche dans une voie rapide de progrès sous l'impulsion d'une volonté irrésistible, le sentiment de notre petitesse nous pèse plus qu'autrefois et bien des choses qui se passent de l'autre côté de la frontière nous invitent à ne pas rester en arrière.

Avec les progrès réalisés par l'esprit du siècle, nous avons vu surgir des maux qui exigent impérieusement des remèdes. Le commerce et l'industrie comme l'agriculture sont toujours en souffrance et les barrières douanières élevées par les Etats qui nous entourent menacent de nous exclure de leurs marchés et restreignent forcément l'exportation de notre travail. C'est à la Confédération qu'il appartient de remédier à cet état de choses par voie législative et en révisant les traités existants aussi bien qu'en subventionnant les cantons, les sociétés et les particuliers.

L'horizon politique de l'Europe n'est pas sans nuage. Si l'on examine sans parti pris la situation générale des Etats, on en arrivera forcément à conclure que dans beaucoup de domaines la situation politique est ébranlée. Malgré les assurances pacifiques sans cesse renouvelées, nous ne sortons pas d'un état d'anxiété et nous avons toujours devant nous la crainte de voir des empires puissants et bien préparés à la guerre en venir de nouveau aux mains.

De droite et de gauche surgissent de nouveaux orages et nous ne sommes pas certains que l'étincelle électrique ne viendra pas jaillir près de nous.

C'est pourquoi nous ne devons pas oublier que, tôt ou tard, nous pourrons avoir à défendre dans des combats sanglants l'honneur et l'indépendance de notre pays et à sacrifier notre fortune et notre vie pour sauver nos biens les plus précieux. Il en résulte pour nous l'obligation rigoureuse d'organiser le mieux possible et dans la mesure de nos forces notre armée et la défense nationale.

Ce n'est pas sur de vieux traités, ni sur de nouvelles assurances des puissances de l'Europe que reposent l'indépendance et l'avenir de la Confédération, mais sur un fondement d'airain qui n'est autre chose que notre bonne épée et l'esprit de notre peuple armé contre toute oppression. Nous ne devons pas non plus rester inactifs en face des dangers qui peuvent résulter des mœurs regrettables du socialisme.

Presque partout nous voyons les classes profondes de la société en état d'ébullition. Si la guerre est déclarée à l'ordre légal des choses par un parti intransigeant, mais qui ne compte pas, il est vrai, de nombreux adhérents, l'Etat doit s'opposer de toutes ses forces à ces tendances subversives, et dans l'intérêt même de la conservation, il devra faire un usage sévère de son autorité, tandis que, d'autre part, un gouvernement humanitaire considérera comme l'un de ses premiers devoirs de régler les conditions du travail.

Ces diverses considérations doivent nous conduire à travailler tous ensemble sur le terrain de la liberté et du développement de l'esprit national.

Nous avons à fournir la preuve de ce que notre république est capable de faire et à démontrer qu'un petit Etat, s'il comprend bien sa tàche, justifie toujours son droit à une existence indépendante.

Sans doute, il ne suffit pas de créer des institutions politiques libres, il faut encore en les développant dans un sens éminemment démocratique, donner satisfaction à chacun. Souvenons-nous des paroles de Pestalozzi : « Génie protecteur de notre pays, fais enten-

- » dre ta voix puissante et annonce la vérité sur nos monts et dans
- » nos vallées. La liberté du pays, c'est la liberté du peuple; annonce
- » cette vérité éternelle que la liberté de tous n'est pas autre chose
- » que la protection du droit de chaque individu. »

Restons fidèles aux principes sur lesquels nous avons édifié l'ancienne et la nouvelle Confédération; veillons à ce que le sentiment national, l'esprit de sacrifice et de solidarité demeurent vivants parmi nous; évitons les amertumes causées par les dissensions religieuses et tâchons au contraire de rapprocher les confessions par une tolérance mutuelle entre confédérés.

Ne perdons pas de vue que le bien général doit être le but suprème de tout citoyen et que chacun dans sa sphère et dans la mesure de ses forces doit contribuer à consolider l'édifice de la patrie.

Alors nous pourrons nous appeler de vrais et dignes enfants de Winkelried, notre patrie sera le boulevard de la liberté et notre peuple un peuple heureux.

Ce remarquable discours soulève de longues acclamations, chœurs, salves d'artillerie, puis le cortège se met en route à onze heures trois quarts pour l'emplacement du spectacle.

La représentation populaire a été tout simplement admirable à tous égards.

Les musiciens et les chœurs, comptant six cents exécutants, ont fort bien rendu la cantate de fête *Triomphe de la liberté*. Les groupes de guerriers, en costumes du temps et représentant des scènes de l'époque, ont fait une impression profonde. Un enthousiasme indescriptible a éclaté au dernier moment.

Le cortège officiel est rentré à Sempach, précédé et suivi par des milliers de spectateurs. Sur la place de l'Eglise s'élève le monument du lion de Sempach.

Le colonel Meister l'a remis au gouvernement lucernois. M. le conseiller d'Etat Amberg lui a répondu.

Au banquet officiel qui a eu lieu dans la cantine de Sempach, M. le conseiller national Wuest a porté le toast à la Patrie.

M. Droz, conseiller fédéral, a bu à l'armée suisse, gage de notre indépendance, et à la prospérité de la Suisse.

M. le général Herzog a exprimé les remerciements de l'armée pour les sacrifices faits en sa faveur et en particulier pour le fonds Winkelried.

Des toasts très applaudis ont été portés par MM. les landammann Durrer et Sonderegger, MM. les colonels Marti et Savary.

En résumé, cette fête a obtenu le succès le plus complet.



# Rassemblement de troupes des Ire et IIme divisions.

(Septembre 1886)

On sait que d'après le nouveau turnus établi l'an dernier, le rassemblement de troupes pour les manœuvres d'automne 1886 sera formé par le cours de répétition de division de la I<sup>re</sup> division et par les cours de brigades de la II<sup>e</sup> division.

Dans notre numéro de février 1886, tableau des écoles, et dans notre numéro du mois d'avril, ordre de division nº 1, on peut voir quelles sont les dislocations des diverses unités tactiques pour les cours préparatoires qui dureront jusqu'au 7 septembre inclusivement pour les bataillons d'infanterie et jusqu'au 10 ou 12 septembre pour les armes spéciales.

Le 8 septembre commenceront, dans les deux divisions, les manœuvres de régiments et le 10 septembre les manœuvres de brigades.